

Assurance mariage



Vous voulez miser sur la sécurité pour ce grand jour.

Nous croisons les doigts pour que votre mariage se déroule exactement comme vous l'aviez rêvé. Si un événement quelconque venait toutefois s'interposer, l'assurance mariage vous protège contre les conséquences financières – et ce pour toutes les réceptions organisées en Europe.

Si votre mariage doit être annulé ou reporté, nous prenons en charge les frais d'annulation jusqu'à hauteur de 20'000 francs suisses – pour une prime de seulement 135 francs.

L'assurance mariage vous protège entre autres contre les événements suivants:

- Une personne importante, par exemple l'un des futurs mariés, un proche ou un témoin, tombe gravement malade, a un accident grave ou décède.
- Une personne importante ne peut pas venir au mariage en raison d'une panne de son moyen de transport.
- L'organisateur est insolvable.
- Les locaux de la réception sont inutilisables suite à un incendie, à des inondations ou en raison d'une réservation faite en double.

En savoir plus dès maintenant et souscrire directement en ligne:

zurich.ch/mariage

Bien entendu, il est également possible d'assurer un mariage libre ou une réception dans le cadre de l'enregistrement d'un partenariat.

